PREMIÈRES NATIONS ET INUIT

Nous invitons les peuples autochtones (membres des Premières Nations et des Inuit) à remplir ce questionnaire.

Vous pouvez choisir de répondre à l’une ou à plusieurs des questions qui vous sont posées. Vous pouvez répondre directement dans le questionnaire et utiliser le nombre de pages dont vous avez besoin.

Nous vous invitons aussi à considérer certains éléments lors de votre réflexion :

* Les buts et les orientations de la [Loi visant à lutter contre la pauvreté et l’exclusion sociale](https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/l-7#:~:text=La%20pr%C3%A9sente%20loi%20vise%20%C3%A0,vers%20un%20Qu%C3%A9bec%20sans%20pauvret%C3%A9.).
* Les réalités vécues par les femmes et les hommes ou par les groupes surreprésentés dans la population en situation de pauvreté et d’exclusion sociale, soit l’[ADS+](https://www.quebec.ca/gouvernement/portrait-quebec/droits-liberte/egalite-femmes-hommes/analyse-differenciee-selon-sexes).
* Le caractère égalitaire, durable et favorable à la santé des propositions.
* Les différents niveaux d’intervention : local, régional et national.
* Le développement des connaissances (recherche, statistiques et évaluation).
* L’approche intersectorielle dans la définition des problèmes et la recherche de solutions.

Une fois le questionnaire rempli, merci de nous le transmettre en format Word à l’adresse suivante : plp4@mtess.gouv.qc.ca.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Votre opinion est importante.

Identifiez l’organisme que vous représentez\*.

\* L’identification des citoyennes et des citoyens qui souhaitent remplir les questionnaires n’est pas requise.

Afin d’être véritablement accessibles aux Autochtones, les services qu’offre l’État doivent être mis sur pied en tenant compte des particularités identitaires et culturelles des Premières Nations et des Inuit. La consultation publique en matière de lutte contre la pauvreté et l’exclusion sociale permet de recueillir des informations sur la situation vécue par ces peuples habitant hors et sur communauté.

Les peuples autochtones du Québec englobent à la fois les Premières Nations et les Inuit. « La difficulté des conditions de vie dans plusieurs communautés et dans le Grand Nord, la difficulté d’accès à des denrées alimentaires de qualité et abordables, tout comme la détérioration de leurs milieux de vie entraînée par les bouleversements climatiques, ont des impacts sur la santé physique et mentale des populations autochtones »[[1]](#endnote-2).

**Quelques statistiques**

* En 2022, le taux de chômage des Autochtones était près de deux fois plus élevé que celui des personnes non autochtones : il était de 7,5 % pour les Autochtones et de 4,2 % pour les personnes non autochtones[[2]](#endnote-3).
* Le taux de faible revenu des Autochtones, selon la mesure du panier de consommation (MPC, base 2018), était de 8,0 %[[3]](#endnote-4) en 2020, alors qu’il était de 6,3 % pour les personnes non autochtones[[4]](#endnote-5).
* Les inégalités socioéconomiques qui marquent les communautés autochtones existent aussi quand il s’agit de leur état de santé. Selon l’Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, qui couvre la période de 2011 à 2014 au Québec, 22,4 % des membres des Premières Nations ont dit avoir un état de santé passable ou mauvais (état de santé perçu), alors que ce taux était de 8,8 % chez les personnes non autochtones[[5]](#endnote-6).

**QUESTIONS RELATIVES AUX ENJEUX DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L’EXCLUSION SOCIALE POUR LES PREMIÈRES NATIONS ET LES INUIT**

Question 1

Selon vous, quels sont les défis que doivent relever les Autochtones en situation de pauvreté et d’exclusion sociale?

Question 2

Quelles pistes d’action ou mesures qui pourraient améliorer les conditions de vie des Autochtones vivant en situation de pauvreté et d’exclusion sociale?

Question 3

Quelles autres remarques pourriez-vous faire sur les enjeux auxquels sont confrontées les populations autochtones vivant en situation de pauvreté et d’exclusion sociale?

Question 4

Avez-vous constaté ou pensez-vous que certaines populations autochtones vivant en situation de pauvreté et d’exclusion sociale font face à des obstacles supplémentaires?

**Références**

1. 1. POSCA, Julia. « Portrait des inégalités socioéconomiques touchant les Autochtones au Québec*»,* Institut de recherche et d’informations socioéconomiques, [En ligne]*,* janvier 2018, 16 p. [<https://iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2021/03/Note_Ine_galite_s_4_WEB_02.pdf>]. [↑](#endnote-ref-2)
2. 2. STATISTIQUE CANADA. [Tableau 14-10-0364-01- Caractéristiques de la population active selon la province, la région et le groupe autochtone](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410036401), [En ligne] [<https://doi.org/10.25318/1410036401-fra>] (Consulté le 19 mars 2023). [↑](#endnote-ref-3)
3. 3. STATISTIQUE CANADA. [Tableau 98-10-0117-01 - Situation de pauvreté des personnes d’après la mesure du panier de consommation, selon le groupe autochtone et les caractéristiques démographiques : province de Québec](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=9810011701), [En ligne]

[<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=9810011701&pickMembers%5B0%5D=1.26&pickMembers%5B1%5D=2.1&pickMembers%5B2%5D=3.1&pickMembers%5B3%5D=4.1&pickMembers%5B4%5D=5.1>] (Consulté le 31 mars 2023). [↑](#endnote-ref-4)
4. 4. Ces données sont tirées du Recensement 2021. Elles diffèrent des données recueillies par le biais de l’Enquête canadienne sur le revenu, laquelle exclut notamment les personnes qui vivent dans les réserves et dans d’autres peuplements autochtones des provinces, de même que les ménages situés dans des régions extrêmement éloignées où la densité de population est très faible. [↑](#endnote-ref-5)
5. 5. STATISTIQUE CANADA.  [Tableau 13-10-0099-01 - Profil d’indicateur de la santé, par identité autochtone, le sexe, taux normalisé selon l’âge, estimations de quatre ans](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1310009901), [En ligne] [<https://doi.org/10.25318/1310009901-fra>] (Consulté le 19 mars 2023). [↑](#endnote-ref-6)